Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-242900694-20251211-2025_234-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Quimperlé Communauté
Kemperle Kumuniezh

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 4 décembre 2025, s'est réuni le 11 décembre 2025 à 18h00, Salle du conseil de Quimperlé Communauté à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :	
En exercice :	52
Présents :	35
Votants :	51
Secrétaire de séance :	Alain FOLLIC

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO :	Marie-Françoise LE ROCH
BANNALEC :	Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Martine PRIMA
BAYE :	-
CLOHARS-CARNOËT :	Jérôme LE BIGAUT
GUILLIGOMARC'H :	Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX :	Elina VANDENBROUCKE, Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ :	Corinne COLLET
MELLAC :	Franck CHAPOULIE, Nolwenn LE CRANN
MOËLAN-SUR-MER :	Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Christelle FENEON, Yanig MOELO
QUERRIEN :	Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ :	Danièle KHA, Marie-Madeleine BERGOT, Eric ALAGON, Patrick TANGUY, Eric SAINTILAN
RÉDÉNÉ :	Yves BERNICOT, Lorette ROBERT-ROCHER
RIEC-SUR-BÉLON :	Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE, Vincent PENNOBER, Florence PENCHE
SAINT-THURIEN :	Michel CHARPENTIER
SCAËR :	Jean-Yves LE GOFF, Danielle LE GALL, Jean-François LE MAT, Hélène LE BOURHIS
TRÉMÉVÉN :	Monique CAUDAN, Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :

Jean-Luc EVENNOU (ARZANO), Denis BARGUIL (BANNALEC), Guy DOEUFF (BANNALEC), Pascal BOZEC (BAYE), Denez DUIGOU (CLOHARS), Anne MARECHAL (CLOHARS), Loïc PRIMA (CLOHARS), Christophe LESCOAT (MELLAC), Isabelle MOIGN (MOELAN), Christophe RIVALLAIN (MOELAN), Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE), Michel FORGET (QUIMPERLE), Pascale DOUINEAU (QUIMPERLE), Manuel POTTIER (QUIMPERLE), Danièle BROCHU (QUIMPERLE), Leslie COLLINS (REDENE), Robert RAOUL (SCAER)

POUVOIRS :

Jean-Luc EVENNOU (ARZANO) a donné pouvoir à Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO)
Denis BARGUIL (BANNALEC) a donné pouvoir à Christophe LE ROUX (BANNALEC)
Guy DOEUFF (BANNALEC) a donné pouvoir à Marie-France LE COZ (BANNALEC)
Pascal BOZEC (BAYE) a donné pouvoir à Aude MARSILLE (RIEC)
Denez DUIGOU (CLOHARS) a donné pouvoir à Sébastien MIOSSEC (RIEC)
Anne MARECHAL (CLOHARS) a donné pouvoir à Jérôme LE BIGAUT (CLOHARS)
Christophe LESCOAT (MELLAC) a donné pouvoir à Jean-Yves LE GOFF (SCAER)
Isabelle MOIGN (MOELAN) a donné pouvoir à Marie-Louise GRISEL (MOELAN)
Christophe RIVALLAIN (MOELAN) a donné à Lorette ROBERT-ROCHER (REDENE)
Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
Michel FORGET (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Eric ALAGON (QUIMPERLE)
Pascale DOUINEAU (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Florence PENCHE (RIEC)
Manuel POTTIER (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Marie-Madeleine BERGOT (QUIMPERLE)

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-242900694-20251211-2025_234-DE

Danièle BROCHU (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Patrick TANGUY (QUIMPERLE)
Leslie COLLINS (REDENE) a donné pouvoir à Yves BERNICOT (REDENE)
Robert RAOUL (SCAER) a donné pouvoir à Hélène LE BOURHIS (SCAER)

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-242900694-20251211-2025_234-DE

DCC2025-234

VIE COURANTE
13- TOURISME

Tourisme – Randonnée : Application Rando Bretagne Sud

Développée en 2017-2018, l'application « Rando Bretagne Sud » telle qu'elle existe actuellement avait été financée conjointement entre Lorient Agglomération et Quimperlé Communauté.

Quimperlé Communauté a été informée par la société Mhikes, conceptrice de l'application, de leur décision de mettre fin à notre collaboration au 31 décembre 2025 pour la maintenance et la gestion de l'application Rando Bretagne Sud. De ce fait, l'application actuelle qui avait fait l'objet d'un groupement de commande entre les deux collectivités est amenée à disparaitre avec l'ensemble des parcours de randonnées présents sur l'outil.

A ce jour, 165 parcours sont présents sur le territoire de Quimperlé Communauté. Depuis 2019, 61400 utilisateurs uniques ont téléchargé près de 90 000 parcours de randonnées. En 2025, 11400 utilisateurs uniques ont parcouru 13700 parcours. 151 avis sur les parcours ont été déposés par les utilisateurs à l'issue des randonnées sur les fiches parcours.

Compte tenu de l'intérêt de maintenir cet outil et le souhait de Lorient Agglomération de poursuivre la collaboration avec Quimperlé Communauté, il est proposé d'acter le principe de poursuivre la collaboration avec Lorient Agglomération afin de mettre en place un nouvel outil numérique qui viendra remplacer l'actuel et évitera autant que possible une période sans solution de promotion de la randonnée. Lorient Agglomération portera pour le compte des deux collectivités l'opération et sera amenée à nous refacturer la part revenant à Quimperlé Communauté en fonction d'une répartition liée aux besoins de chaque collectivité. La convention liée au groupement de commande réalisé pour la production de la première version de l'application Rando Bretagne Sud existe toujours et peut donc s'appliquer pour la fourniture d'une nouvelle version de l'application.

L'investissement induit de remplacement d'un tel outil sera pour Quimperlé Communauté de 4293,62 € HT auquel pourrait s'ajouter des coûts de récupération des données actuellement présentes sur l'application pour un montant estimé à 609 € HT. Un avenant à la convention de coopération actuelle précisera ces éléments et la répartition des conditions financières entre les deux collectivités.

A cela s'ajoutera un coût de licence et de maintenance annuel basé sur un contrat de maintenance qui sera émis directement par le prestataire fournissant l'outil qui sera selon premières évaluations de 3 675 € HT pour Quimperlé Communauté.

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-242900694-20251211-2025_234-DE

L'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER l'établissement d'un avenant à la convention en vigueur avec Lorient Agglomération pour poursuivre la collaboration pour permettre le renouvellement de l'application Rando Bretagne Sud
- AUTORISER le Président à signer les documents régissant les modalités de collaboration liant Quimperlé Communauté et Lorient Agglomération ;
- AUTORISER le Président à honorer les dépenses afférentes.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- APPROUVE l'établissement d'un avenant à la convention en vigueur avec Lorient Agglomération pour poursuivre la collaboration pour permettre le renouvellement de l'application Rando Bretagne Sud
- AUTORISE le Président à signer les documents régissant les modalités de collaboration liant Quimperlé Communauté et Lorient Agglomération ;
- AUTORISE le Président à honorer les dépenses afférentes.

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture.

Pour extrait certifié conforme,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

Le Président,

Sébastien MIOSSEC